

# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-VILLES DE MARMANDE ET TONNEINS

Julie Castagnet - Salomé Clopeau - Margaux Couribaut - Marguerite Dauvizis - Ehouarn Dupont - Marion Pinceloup - Nelly Puiroux - Jade Roberts-Maron



Nous tenons à remercier **Sophie Marly-Vaultier** et **Mathilde Lefevre**, nos commanditaires de Val de Garonne Agglomération pour nous avoir accompagné.e.s dans notre travail et de s'être rendues disponibles pour répondre à nos questions et nos besoins.

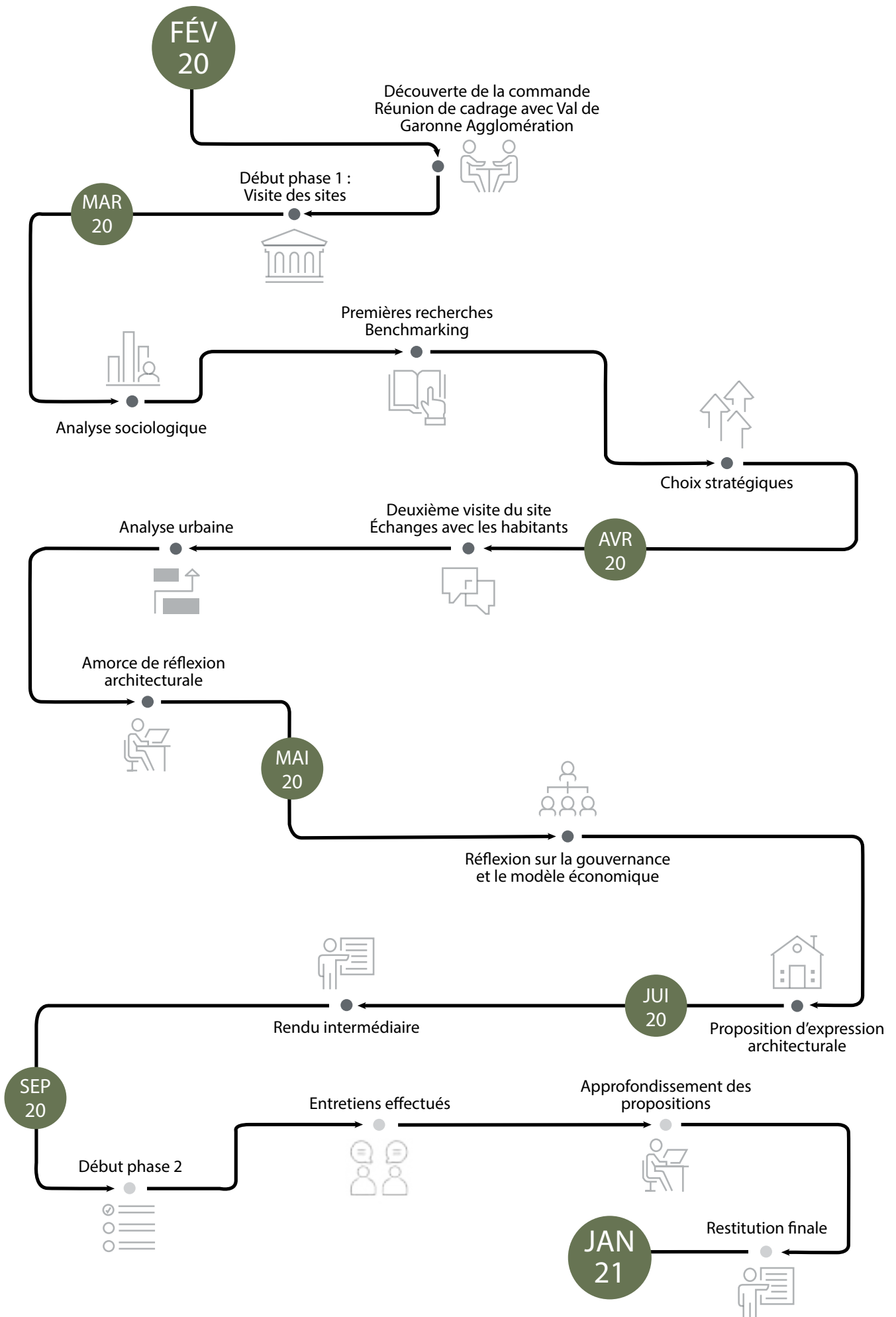
Nous remercions également notre tuteur **Mathieu Zimmer** de l'Agence Deux Degrés de Bordeaux pour son soutien, sa disponibilité et le cadre flexible dans lequel il nous a permis de développer notre projet.

Enfin, nous remercions **Stéphane Hirschberger** et **Gilles Pinson**, respectivement professeurs référents à l'EnsapBx et Sciences Po Bordeaux, pour leurs conseils et leur accompagnement. Merci également au Forum Urbain et tout particulièrement à **Aurélie Couture** d'encadrer ce travail.

# SOMMAIRE

Introduction / Problématique	.....P4 à 5
Temporalités de nos interventions	.....P6 à 7
Chapitre 1 - Pistes cyclables	.....P9 à 15
Chapitre 2 - Loisirs à la Filhole	.....P17 à 22
Chapitre 3 - Agricultures urbaines	.....P25 à 30
Chapitre 4 - Habitat innovant	.....P33 à 39
Chapitre 5 - Conclusion	.....P40 à 41
Chapitre 6 - Annexes	.....P42 à 49
Bibliographie	.....P50





Frise chronologique des phases de travail de la commande

# Comment revitaliser les centres-villes de Marmande et Tonneins par la transition écologique ?

Marmande et Tonneins se situent dans une **région attractive**. Le territoire dans son ensemble est attractif grâce à la **nature et la campagne**. En outre, le rapport à la nature qu'offrent les **poumons verts** du territoire est apparu comme un atout principal du territoire. Marmande et Tonneins ont la chance de bénéficier de **grands espaces verts exploitables**, non négligeables, notamment durant cette période de confinements successifs ayant fait émerger des envies et des besoins de reconnexion avec un environnement naturel. Il nous a alors semblé primordial de les mettre en valeur afin que le cadre naturel des deux villes devienne leur identité et leur force. Par ailleurs, à l'heure où les méthodes de consommation sont remises en question, où de plus en plus de circuits courts et de produits locaux sont privilégiés au détriment des grandes industries, le **territoire nourricier et les terres agricoles** se sont imposés comme étant un autre atout majeur. Cette situation géographique en plein milieu d'une région attractive offre de **bonnes perspectives d'attraction de nouveaux. elles habitant.e.s.** La question reste de savoir évaluer le **rythme** de ces nouvelles arrivées et les **bonnes cibles** à attirer.

En effet, le **problème** actuel que rencontrent des villes comme Marmande et Tonneins en termes d'attractivité vient en grande partie de leur image et notamment de l'**image de leurs centres-villes**. Comme en témoignent les interviews vidéo, il semble y avoir une image de **centres-villes inanimés, en manque d'opportunité** et créant ainsi de la **frustration** pour ses habitants et ainsi un certain **rebut** pour ses cibles potentielles. Pourtant, nous avons pu constater grâce à nos interviews que beaucoup des **personnes qui ont grandi à Marmande et Tonneins souhaitent y retourner sur le long terme**. Ce constat met en lumière le fait que le territoire bénéficie effectivement de plusieurs atouts connus de ses habitants, mais également d'**arguments très attractifs** pour des **familles** et des **retraité.e.s.**

Il semble en revanche plus difficile de les faire rayonner sur le temps long (c'est-à-dire hors saisons touristiques) au-delà de ces cibles, et **plus difficile de toucher les jeunes actifs. ve.s.** Ces témoignages nous ont donc permis d'affiner **les cibles à attirer** ou à retenir sur le territoire, dans un premier temps : les **familles** et les **retraité.e.s.**

Également, les témoignages nous ont davantage éclairés sur **la vision que renvoient Marmande et Tonneins**. Il semblerait que **penser à Marmande et Tonneins** renvoie presque automatiquement à **penser au territoire dans son ensemble** (ville + campagne), avec tous les atouts qu'il a à offrir, et non pas qu'à ses centres-villes. Cette constatation nous a confortés dans l'idée que concevoir des **projets bien répartis sur le territoire global de Marmande et Tonneins** gagnerait en attractivité et en revitalisation des centres-villes. En réalisant des études comparatives et en examinant les différentes pratiques usuelles du territoire, il est en effet apparu plus pertinent **une vision plus large du territoire dans son ensemble** en termes de projets que d'imaginer regrouper les interventions dans les centres-villes de Marmande et Tonneins uniquement. Cette concentration de projets aurait pu, d'une part, être excluante face à certaines populations résidentes, et d'autre part, risquer de ne pas obtenir l'effet escompté.

Ces recherches nous ont permis d'élaborer une **stratégie à suivre** pour permettre la revitalisation du territoire la plus efficace possible.



Nous avons décidé de travailler en perspective de **plusieurs temporalités**, dont la **première** est consacrée à des **projets à destination de la population déjà résidente sur le territoire**. La stratégie de faire évoluer la ville avec les personnes qui sont déjà présentes sur le territoire sera le **levier d'attractivité le plus efficace à court terme**.

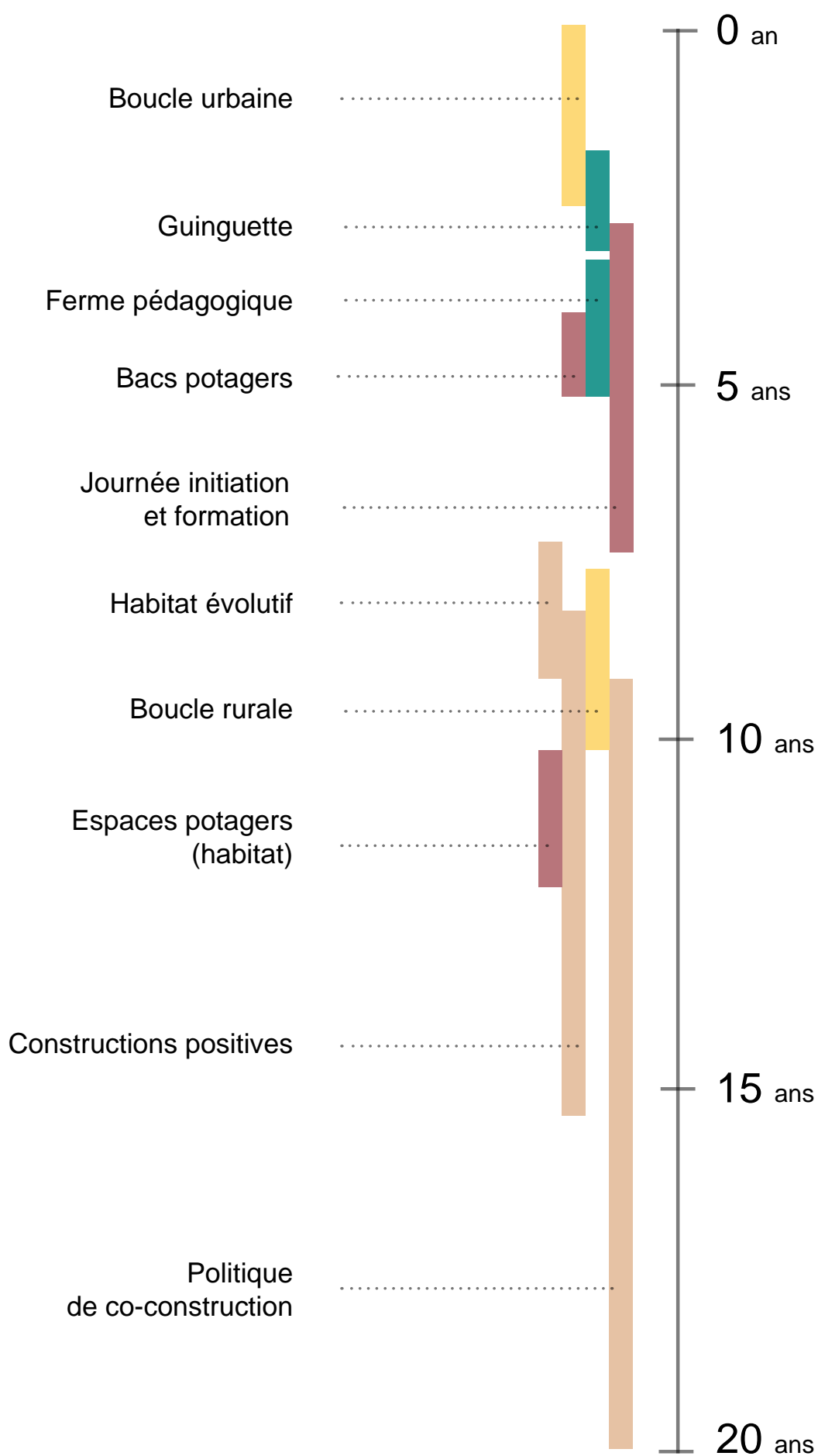
Nous projetons que cette première étape aura un impact sur des **nouveaux publics cibles** dans un **second temps**. Améliorer l'attractivité des centres-villes est un **long processus** à mettre en place qui nécessite le **développement de l'animation**, une réhabilitation qui progresse, le **renouvellement des espaces publics**, ce qui prend du temps. Une ville attractive est une ville vivante, qui cultive sa propre identité, ce qui passe par une nécessaire **correspondance des attentes des habitant.e.s du territoire avec les projets** mis en place. Nous estimons que satisfaire les besoins de la population résidente, c'est gagner des points en attractivité pour de futures cibles.

Par ailleurs, la stratégie sera également celle d'**investir les liens entre les cœurs de ville et la campagne** afin de créer une réelle **continuité territoriale** correspondant à l'image que renvoie le territoire. Il semble important, voire primordial, de proposer des **projets hors des centres-villes**, mais **connectés à ceux-ci**, qui témoignent que tout **le territoire est en mouvement** et que chacun d'entre eux renvoie **aux centres-villes, dans lesquels il y a le plus d'activités**.

C'est pourquoi nous proposons **4 projets**, liés les uns aux autres, dont la plupart sont présents dans les centres-villes de Marmande et Tonneins, et d'autres servent de liaison, pouvant s'inscrire dans **différentes temporalités** (voir projection chronologique ci-dessous) comme solutions permettant de nourrir la revitalisation des centres-villes de Marmande et Tonneins par la transition écologique.


« On n'a pas bâti Rome en un jour », disait Miguel de Cervantès. Dans cette même veine, la revitalisation de Marmande et Tonneins ne se fera pas en un seul jour et lieu, mais bel et bien sur un temps plus long, avec des projets parsemés, aussi adaptés aux habitants qu'à l'esprit du territoire à faire valoir.

# TEMPORALITÉS DE NOS INTERVENTIONS






 Chapitre 1 - Mobilités - pistes cyclables

 Chapitre 2 - Loisirs à la Filhole

 Chapitre 3 - Agricultures urbaines

 Chapitre 4 - Habitat innovant



# I - Projet de pistes cyclables reliant Marmande et Tonneins

Une revalorisation du territoire par l'emploi des mobilités douces



## Localisation et lien avec le diagnostic

La voiture étant le premier mode de transport utilisé sur le territoire et grand émetteur de carbone, nous proposons l'emploi d'une mobilité douce comme alternative. Ainsi, le vélo permettrait de se déplacer dans les centres-villes mais également sur l'ensemble du territoire sans polluer dans un contexte de transition écologique.

## INTRODUCTION

Val de Garonne est un territoire caractérisé par un ensemble de réseaux cyclables européens. L'emploi des mobilités douces est donc assez favorisé. Ce projet de pistes cyclables propose de s'adapter aux habitants du territoire, seniors comme familles, en mettant en place un vaste tissu de mobilités douces supplémentaires. Celui-ci permet de **favoriser le slow tourisme**, valoriser le cadre de vie agréable du Lot-et-Garonne et **promouvoir les espaces verts**, présents en grand nombre. De cette façon, il permet la découverte du territoire en révélant le **patrimoine historique** des centres-villes de Marmande et Tonneins, le **patrimoine naturel** avec les paysages champêtres et le cadre bucolique offert par la Garonne ainsi que le charme des petits villages.

L'idée est de concevoir un projet de **parcours cyclable**, en lien et en complémentarité avec les voies vertes et pistes cyclables déjà présentes sur le territoire. Les objectifs de ce projet sont multiples et répondent à des enjeux **touristiques, écologiques** et de **redynamisation** du territoire. En effet, le parcours cyclable que nous proposons permet d'encourager la pratique du vélo dans les déplacements utilitaires quand cela est possible, d'offrir un atout supplémentaire du territoire aux touristes, et d'encourager la redécouverte du patrimoine territorial pour la population Lot-et-Garonnaise.

### Les boucles urbaines

Dans un premier temps, nous pensons créer des **boucles urbaines** dans les **centres-villes** de Marmande et Tonneins afin d'encourager la pratique utilitaire. Plus précisément, disposer la piste entre les différents **points d'intérêt** et **services importants** des villes tels que la mairie, la gare, la poste, les équipements scolaires ou encore les équipements sportifs permet de solliciter l'usage du vélo pour des déplacements courts. Ces boucles offrent aux habitants un mode de déplacement alternatif et permet aussi aux touristes qui empruntent les **réseaux cyclables** européens de poursuivre leur balade jusqu'aux villes de Marmande et Tonneins et de les découvrir par ce biais. Pour permettre la valorisation de ce projet, un ensemble de **dispositifs d'aménagement** est pensé afin d'encourager la pratique comme : des abris-vélo couverts, des box ainsi que des stations de gonflage et de nettoyage.



## La boucle rurale

Dans un second temps, une boucle plus importante car reliant les villes de Marmande et Tonneins aux petits **villages alentour**, constitue une piste plus étendue, qui peut présenter des déplacements **utilitaires** mais également des déplacements de **loisirs** et **sportifs**. Elle permet aux locaux de **renouveler leur vision du territoire** en leur proposant un nouveau cheminement. De même, comme pour les boucles urbaines, cette extension qui vient se raccrocher aux voies cyclables européennes, favorise son utilisation par les touristes.



Enfin, nous avons perçu des initiatives sur le territoire qui peuvent profiter de ce projet pour être impulsées :

- La **Ronde Usep** des écoles lot-et-garonnaise est un événement cyclable où enfants, enseignants et parents d'élèves parcourent les routes sur une distance importante. La boucle urbaine permettrait de sécuriser cette pratique tout en offrant un cadre plus agréable.
- Le **géocaching** est une pratique initiée par le territoire au travers de 34 parcours en ville et en campagne. Lié aux pistes cyclables, il aurait plus de visibilité et permettrait également de rendre plus ludique l'emploi des voies cyclables notamment par les familles.
- Enfin, ce projet offrirait au **Club Cycliste Marmande** et au **Vélo Club de Tonneins** une offre supplémentaire pour diversifier les terrains d'apprentissage du vélo.

Afin de promouvoir le projet auprès des habitants, nous avons pensé la **communication** comme un élément central pour légitimer ce projet. Des réunions, interventions dans les écoles ou encore événements comme la semaine des mobilités et la journée mondiale du vélo donnent plus de visibilité et peuvent faire germer un potentiel changement de mode de transport chez les individus.

## Un lien pour toutes nos interventions

Parmi les différentes interventions que nous proposons, nous nous sommes demandés comment permettre une **valorisation commune** bien que les projets touchent à des thématiques différentes. C'est pourquoi, il nous semble opportun par ces projets de boucles cyclables de valoriser et fédérer en quelque sorte cet apport de projets sur le territoire. Le trajet proposé passe donc à proximité des projets présentés ci-après à savoir la guinguette, la ferme pédagogique, les jardins familiaux et les bacs potagers afin de donner de la visibilité et **engendrer une dynamique** commune à tous ces projets.



## RéféReNCeS eT INSPiRATIONS

### Piste cyclable lumineuse, Lidzbark Warminski, Pologne :

En Pologne, des ingénieurs ont mis au point un **revêtement à base de luminophores** qui accumule la lumière du soleil durant la journée et la restitue durant la nuit pendant **10 heures** et fonctionne en **totale autonomie**. Ce cas pourrait servir d'exemple qui pourrait être appliqué dans le Lot-Et-Garonne. Cette technique **respecte l'environnement** (pas de luminaires nécessaires, même basse consommation) et apporte une **touche d'originalité** non négligeable qui inciterait les usagers à utiliser cette piste cyclable phosphorescente.



### Stations de réparation et de gonflage, Saint Germain, France :

La communauté d'agglomération de Saint Germain a mis en place des **stations de gonflage** et de **réparation** en libre-service depuis le début de l'été 2019. L'objectif est d'**encourager la pratique du vélo** en disposant le long des voies cyclables des stations qui peuvent accueillir 2 vélos simultanément. Ces interventions permettent de mettre à disposition des cyclistes le **matériel nécessaire pour des réparations simples** comme (re)gonfler les pneus de leur vélo avec un jeu de clés Hex, un démonte pneus, un tournevis etc.



## ACTEURS

Le **Département** peut accompagner cette initiative en portant attention à ce que le projet s'inscrive dans une logique de continuité et de nécessité de sécurisation d'un itinéraire. L'enjeu de ce projet étant assez local, les **collectivités** sont donc susceptibles de piloter ce projet ainsi que les **habitants locaux** et **touristes** car ils représentent les potentiels futurs usagers de ce projet. Le **tissu associatif**, les **écoles** et **clubs sportifs** seraient aussi à inclure dans ce processus afin de penser un projet en lien direct avec les acteurs locaux.

À une autre échelle, il serait également possible d'inclure le Lot-Et-Garonne dans le **Club des villes cyclables** qui ne compte pas moins de 750 collectivités. Ce club national, créé le 23 février 1989, est devenu au fil des années, un acteur majeur en matière de politiques et de réalisations cyclables. Il participe à tous les grands débats pour un meilleur partage de la rue et notamment au travers de l'amélioration de la sécurité des cyclistes et des piétons.

## RéféReNCeS D'AMBIANCe



Projet de piste cyclable luminescente - Ville de Nuénon, Pays-bas



Projet de piste cyclable luminescente - Ville de Pessac, France

## FINANCeMENTS

En termes de financement, comme les itinéraires sont d'intérêt local, les **structures intercommunales ou communales** peuvent financer **50% du montant HT** au même titre que le Département qui va financer les **50% du montant HT** restant. Les projets sont co-financés par le Département dans la mesure où ils répondent aux préconisations départementales en matière de continuité, de sécurité et de qualité des aménagements.



Il existe d'autres dispositifs de financement :

Il est possible de faire une **demande de subvention** à condition que le projet soit inscrit au contrat de territoire.

Dans le cadre d'une opération globale d'aménagement et d'embellissement de l'espace public, le Département accompagne également les projets des communes de moins de 10 000 habitants au titre du **programme patrimoine et cadre de vie**. Les collectivités peuvent donc obtenir ces subventions à condition que les projets éligibles répondent aux objectifs suivants : créer aménagement et embellissement d'espaces publics, favoriser les déplacements doux et rendre accessibles des espaces aménagés à tous les publics.

En application de l'article R 2334-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Département est compétent pour répartir le **produit des amendes de police** aux communes et groupements de communes inférieurs à 10 000 habitants.

Peu de données sont disponibles sur les coûts de réalisation des aménagements cyclables. En France, on s'accorde généralement sur les coûts suivants :

- **bandes cyclables de 1,50 m** (de part et d'autre d'une chaussée de 2 voies automobiles) avec marquage et logos : coût pour 100 m de chaussée réaménagé : **700€ TTC**
- **Pistes (unidirectionnelles) de 2 m de large** (sur voies structurantes, en entrée/sortie d'agglomération, voies à 70 km/h) : **225€ TTC par mètre linéaire de pistes** + coût d'éclairage et de traitement des points singuliers (aux carrefours, par exemple)
- **Zone 30**, sans aménagement spécifique vélo, coût de 100 m de chaussée : **4 000€ TTC**
- **Contresens cyclable**, marquage et logos compris, coût de 100 m de chaussée : **1 000€ TTC**
- **Jalonnement cyclable**, coût pour 10 mâts au km avec 2 panneaux par mât : **3 000€/km**
- Coût de la mise en place d'**arceaux de stationnement** : **220€/unité**
- Coût d'un **abri couvert avec arceaux de stationnement** pour 20 à 24 vélos : **10 000€ TTC**

Ces coûts s'accordent avec un revêtement bitumé standard. Or, dans notre projet, nous utilisons un revêtement à base de luminophores. Ce matériau innovant issu de l'ingénierie, risque d'augmenter légèrement les coûts des bandes cyclables.

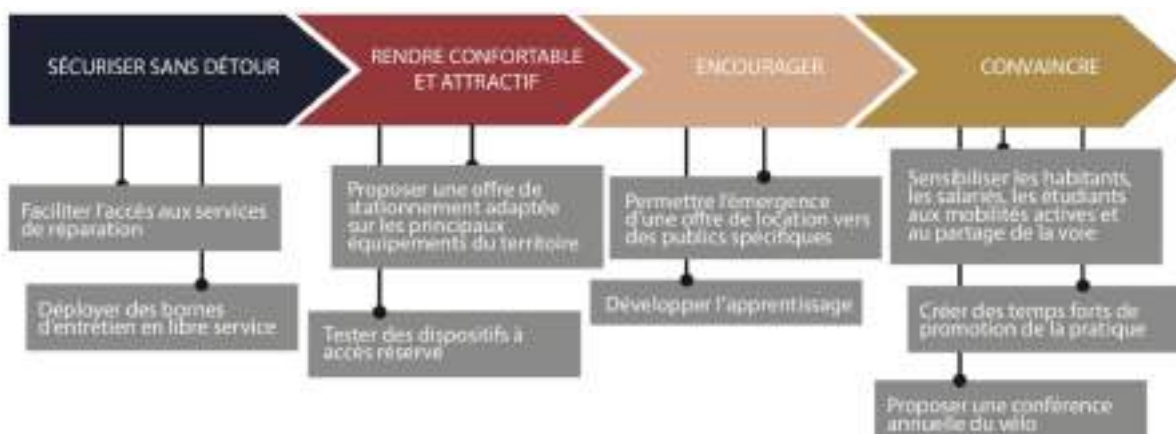


## TeMPORALITÉ

Il serait intéressant de **prévoir ce projet sur le moyen terme**. Les boucles urbaines se réaliseraient en premier lieu afin de “tester” la pratique cyclable des différents usagers et ainsi vérifier si la **pratique utilitaire** est répandue et si les **pratiques de loisir** et de **tourisme** peuvent être envisagées. Suite à cela, la réalisation de la **boucle cyclable rurale** viendrait rendre plus cohérente notre intervention à l'échelle territoriale en **reliant les villes de Marmande et Tonneins**. Par le biais de ces boucles cyclables, il serait envisagé de **relier les différents projets de ferme pédagogique** et de **bacs potagers** à Marmande et Tonneins afin de regrouper toutes ces initiatives dans un seul et même réseau autour des voies cyclables et d'**assurer une dynamique globale** aux différentes interventions.



Une autre temporalité serait à envisager au préalable de la réalisation du projet de pistes cyclables afin d'**assurer une mise en œuvre qualitative**. Cette démarche, indispensable mais fastidieuse, justifierait que le projet de pistes cyclables soit prévu sur une temporalité plutôt moyenne.





## II - LOISIRS À LA FILHOLE

Des interventions modulables en fonction des événements saisonniers



### **Localisation et lien avec le diagnostic**

Situés sur la plaine de la Filhole à Marmande, les projets qui suivent mettent en avant l'identité agricole et nourricière du territoire peu visible aujourd'hui dans les centres-villes.

## INTRODUCTION

Nous avons élaboré le projet de **ferme pédagogique** se situant sur la **plaine de la filhole**, point de **passage de la boucle cyclable**. Ce passage permettrait de promouvoir cette ferme pédagogique et donc de favoriser **l'économie locale et circulaire** d'une part, et, d'autre part, de promouvoir **l'agriculture locale**. Ce pourrait être un atout pour le tourisme, pour les habitant.e.s du territoire ou encore pour les écoles.

Le projet de ferme pédagogique que nous avons élaboré comporte **deux aménagements**. D'une part, la ferme pédagogique en elle-même construite en **matériaux recyclables ou en bois** afin de s'inscrire dans le paysage et d'accompagner la transition écologique. Nous avons envisagé l'éventualité, si elle se trouve sur la partie inondable, de la construire sur **pilotis** et de l'aménager en fonction des **risques d'inondation**.

La ferme se divise en plusieurs parties : une partie d'exploitation agricole comprenant des vergers, des cultures et des animaux et une partie vente permettant de vendre les produits de la ferme, ou d'autres agriculteurs partenaires.

D'autre part, la **guinguette**, conjointe à la ferme pédagogique. Nous avons envisagé une **ouverture estivale** pour la guinguette : de mai à octobre, permettant à la fois de **vendre les produits bruts** de la ferme ou de ses partenaires locaux, mais également de les cuisiner et d'offrir **un bar / restaurant** dans un cadre privilégié, en bord de Garonne, pour les longues nuits d'été. La guinguette serait un atout majeur du territoire, offrant un accueil convivial et multi générationnel du public et proposant des activités culturelles (venue de groupes musicaux, de représentations théâtrales etc...).



Nous avons pris en compte **plusieurs temporalités** : proposer une ferme évolutive, modulable et résiliente en fonction des saisons et des événements.

Hiver : L'enjeu de la période hivernale à la Filhole est de **faire des inondations un atout**. Pour cela, nous avons étudié ce qui est fait ailleurs en termes de récupération des eaux de pluie ou d'inondation (voir partie références et inspirations). L'eau des inondations pourrait être reconduite par le biais de **canaux** et réutilisée pour arroser les arbres, les fleurs et créer des petits bassins. En période d'inondation ou de fortes pluies, **le paysage** se transformerait en quelque chose de nouveau, et cette transformation serait maîtrisée (voir visuels).

Été : L'enjeu de la période estivale, c'est principalement le **Garorock** sur la plaine de la Filhole, qui rassemble plus de 100 000 festivalier.e.s chaque année. Durant cet évènement, nous avons imaginé une transformation de la ferme qui se mettrait au service du festival. Cette collaboration doit être double. D'abord, concernant le côté restauration, la ferme pourrait proposer un **stand de vente de nourriture**. En effet, lors de ce festival, il y a une grande demande de **snacks et de repas** et de longues heures d'attente pour que les estomacs des festivalier.ère.s soient rassasiés. On peut imaginer par exemple la vente de plateaux composés de fromage, d'oeufs, de pain et de pâté ou encore des sandwiches à partir de **produits locaux et fermiers**. Ce type de restauration saurait trouver son public au sein du festival, et plus particulièrement pour les personnes possédant le pass VIP. La création d'un jardin au sein de la ferme permettra également **la création de salades et snacks végétariens**. Cette **vente directe à la ferme** pendant le festival permettrait à des centaines de personnes, qui viennent de toute la France, **de découvrir les produits locaux** et comprendre que l'on peut se nourrir avec des aliments qui proviennent de la ferme, de la plantation ou de l'élevage. Par ailleurs, cela offrirait une aire de repos aux festivaliers, notamment aux usagers du camping.



Mettre en place une ferme pédagogique à la Filhole s'inscrit dans une volonté de répondre à des enjeux de transition écologique, de **revalorisation du terroir agricole** et de pédagogie agricole. En effet, la ferme ouvre un volet d'accueil des visiteur.euse.s qu'ils soient privé.e.s ou public.que.s (ex : groupes scolaires). Cela offrirait une **dimension pédagogique à l'agriculture** et inciterait à l'emploi de circuits courts de consommation. La ferme pédagogique ferait de l'esprit vert et rural du Lot-et-Garonne un atout touristique et de **redynamisation du territoire**, une force. Par ailleurs, les projets de ferme pédagogique et guinguette appuient les orientations prises par la collectivité et apportent de nouveaux enjeux, qui s'intègrent dans les **démarches PAT** : soutien à l'installation d'agriculteurs, les circuits courts, la cohésion sociale, la pédagogie autour des produits agricoles sains et locaux.



## ACTEURS

Il est indispensable pour ce projet de définir le **statut juridique**. Cela peut être un **statut d'entreprise** : il existe plusieurs distinctions, par exemple, la SAS (Société par actions simplifiées), l'exploitation agricole à responsabilité limitée, l'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL), etc.

Ce projet pourrait également adopter un **statut associatif** : à condition que le projet soit non lucratif. Il est possible de demander des subventions et d'engager des bénévoles cependant, le Président de la ferme ne pourra pas percevoir une rémunération en contrepartie de ses fonctions.

Nous avons relevé les **institutions** où s'adresser **pour obtenir des informations** et mener à bien ce projet : APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture), GIFAE (Groupement International des Fermes d'Animation Educative), CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural) FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats des exploitants agricoles).

Pour concrétiser cette initiative, nous avons pris le soin de lister, de manière non exhaustive, les **principaux acteurs susceptibles d'intervenir au sein des projets** de ferme pédagogique et de guinguette tout au long de l'année.

Parmi eux, un technicien.ne en culture/élevage permettra de s'occuper des différents animaux et cultures présentes sur le site.

De plus, les fermes proposant un accueil pédagogique ont souvent besoin des services d'un.e éducateur.rice spécialisé.e.

Ensuite, un animateur.rice. sera responsable des activités pédagogiques qui pourront s'effectuer auprès de jeunes publics, familles locales et touristes.

Les animaux n'étant pas toute l'année sur site, un responsable des transports d'animaux vivants sera nécessaire. Il est possible de contacter des entreprises juste pour les périodes de déplacements des animaux.

Et pour finir, une équipe de restaurateurs composée de cuisiniers et de serveurs saisonniers pourront servir à la guinguette en période estivale.



## RéféReNCeS eT INSPiRATIONS

### fermes pédagogiques :

Le Chaudron Magique à Brugnac est une **ferme biologique** et pédagogique qui offre aux visiteurs l'occasion d'acheter et/ou de consommer les produits de la ferme, de nourrir les chevreaux au biberon, de visiter la ferme et de fabriquer son propre pain ou son propre fromage, le tout dans une volonté de faire connaître le monde fermier et agricole.

### Gestion des eaux :

A Rotterdam, un **terrain de sport** se remplit d'eau de pluie et se transforme en **bassin** au milieu de la ville. Quand le bassin se vide de l'eau de pluie, le lac laisse place à un terrain de sport avec des gradins.



### Guinguette chez Alriq - bordeaux

Ouverte de juin à septembre, cette guinguette propose des **événements musicaux** chaque soir de la saison. Cette guinguette est une **référence dans le paysage festif bordelais**. Par ailleurs, son cadre très privilégié en **bord de Garonne** est inspirant et permet d'envisager plusieurs types d'aménagements.



### Guinguette la Corne des Pâtures - baule

La Corne des Pâtures est implantée en milieu naturel, en bord de Loire. Elle se préoccupe de se fondre au maximum dans le décor et ne pas trop influencer sur l'écosystème.

Pour cela, elle a mis en place plusieurs actions ou investissements suivant les règles d'éco-responsabilité et d'énergies renouvelables :

- alimentation électrique issue de l'énergie solaire
- l'utilisation de l'eau pour la vaisselle ou le nettoyage : l'eau est traitée avant et après usage
- toilettes sèches
- compost
- tri sélectif

Cette guinguette est très inspirante en termes d'**insertion dans le paysage et de gestion écologique**.



## Le projet de Guinguette de la ville de Langon

Le projet du ponton fluvial touristique de la ville de Langon, comportant entre autres la création d'une guinguette en bord de fleuve sera un projet à suivre de près, en termes de **financements** et de gestion du **risque inondation**, vu qu'elle sera placée en zone de Plan de prévention du risque inondation.



## TeMPORALITÉ

Bien conscients qu'un tel projet de ferme pédagogique, couplé à un projet de guinguette, est conséquent, en termes financiers et temporels, nous avons envisagé un échelonnage des temporalités, afin de permettre de lancer ce projet au plus vite.

**1ère temporalité** : création d'une guinguette estivale offrant un lieu touristique et convivial dans un cadre agréable : vente de produits locaux en partenariat avec des producteurs locaux, dans un esprit de complémentarité avec ce qui existe d'ores et déjà sur le territoire (ex : Le potager du Cadram). Il s'agirait, en permettant à la guinguette estivale de s'installer dans la temporalité la plus proche, de **valoriser les circuits courts**, d'**attirer des touristes** dans ce cadre privilégié, mais également de sonder la population se rendant à la guinguette **au sujet de la création de la ferme pédagogique**, afin d'offrir des aménagements au plus près des attentes territoriales.

**2ème temporalité** : mise en place de la ferme pédagogique permanente, capable de fournir la guinguette. Cette mise en place s'envisage dans un second temps, puisque les démarches en amont sont plus longues. En effet, il s'agit d'**effectuer des travaux d'aménagement de la plaine de la filhole**, et donc de faire voter ces **aménagements**, de **trouver des financements**, de **lancer des appels à projets** pour le personnel et de **communiquer** autour de la création de la ferme. Nous envisageons que cette étape dure entre 3 et 6 ans, en fonction du contexte.

## FINANCeMeNTS

Afin de financer des projets de ferme pédagogique, plusieurs types de financements, publics ou privés, sont possibles. Voici une liste, non exhaustive, de financements souvent utilisés. Il est à noter qu'en tant que projet à vocation écologique, des subventions de soutien à des démarches d'économie sociale et solidaire sont de plus en plus développées.

- **Subventions publiques** : aides à l'éducation à l'environnement, protection de zones fragilisées, accessibilité du monde du handicap, dynamique économique, social et culturel, création d'emploi, tourisme, économie sociale et solidaire.

Si la ferme pédagogique a le statut d'une entreprise agricole, elle peut prétendre à des aides à l'installation.

- **fondations privées ou entreprises** : peuvent donner des fonds si le projet les intéresse et appuie leur cause : inclusion sociale, handicap, développement durable, etc

- **financement participatif** : plateformes numériques de financement participatif : Miimosa, Ulule, Kiss Kiss Bank Bank, Leetchi : peut fonctionner mais il faut travailler la communication du projet et ne pas espérer financer l'entièreté du projet avec le financement participatif.







### III - Projet d'agricultures urbaines

Le développement d'espaces verts pour favoriser la cohésion sociale



#### Localisation et lien avec le diagnostic

Bien que dans un territoire très agricole et vert, les centres-villes de Marmande et Tonneins, très minéralisés, ne reflète pas les paysages du territoire. C'est pourquoi nous avons décidés d'incorporer de la végétation par touches ponctuelles dans les centres pour le bien-être de tous.tes.

## INTRODUCTION

Dans le projet “**agriculture urbaine**”, nous proposons des pistes de réflexion et des initiatives qui peuvent être mises en place sur le territoire de Val de Garonne, à Marmande et Tonneins. Dans le but de **redynamiser le centre-ville** de ces deux villes, nous avons pensé à la question de la **nature en ville**. En effet, valoriser un centre-ville passe par le **développement des espaces verts** pour **améliorer le cadre de vie** et la santé mentale des habitant.e.s. Par ailleurs, le **territoire** de Val de Garonne est très **riche en productions agricoles**. En effet, elles permettent d’approvisionner les habitant.e.s du territoire rural et urbain. En étudiant les bienfaits de l’agriculture du territoire, nous nous sommes intéressé.es aux liens qui peuvent être faits entre l’**agriculture rurale** et les projets d’**agricultures urbaines** qui existent dans les villes de Marmande et Tonneins. De nombreux projets ont émergé ces dernières années comme la **Couveuse bio** à Marmande et les **jardins partagés** de Tonneins. Nous avons donc réfléchi à des projets qui peuvent être mis en place au cœur de la ville pour permettre une **accessibilité intéressante pour les habitant.e.s**. Notre projet s’articule également autour de la question du bien-être et de notre volonté de valoriser la nature en ville comme bienfait pour rendre le cadre de vie plus agréable pour les habitant.e.s. Ce projet apporte également un bienfait au niveau de la santé car il permet de consommer des produits frais.



Nous souhaitons que les différents projets autour de l’agriculture urbaine s’intègrent au **Projet Alimentaire Territorial** développé par Val de Garonne. Les orientations stratégiques du PAT sont de développer l’**agriculture biologique**, la **mise en valeur des productions locales** et l’**accompagnement à l’information** et au **renouvellement des générations d’agriculteurs** sur le territoire. Nos projets d’agriculture urbaine (ainsi que celui de la ferme pédagogique développé précédemment) s’intègrent au PAT de Val de Garonne, d’une part parce qu’ils appuient les orientations prises par la collectivité, d’autre part car ils apportent de **nouveaux enjeux**, qui s’intègrent dans les démarches PAT, qui sont par exemples la **cohésion sociale**, la **santé alimentaire** ainsi que la pédagogie autour des produits agricoles sains et locaux.



### bACS POTAGeRS

Ensuite, des bacs potagers peuvent être installés dans le centre-ville de Tonneins, sur la place principale par exemple. Les bacs sont hors sols, certains sont à même le sol et d'autres sont à une hauteur plus importante pour **favoriser différents types de jardinage** : un jardinage accroupi et un jardinage debout pour le rendre accessible à tous. Les bacs potagers sont en **libre-service**. Les produits peuvent être multiples ; des **légumes** et des **plantes médicinales** et **aromatiques**. Ces dernières peuvent être utilisées de nombreuses manières différentes. Les plantes médicinales et aromatiques **font partie de l'histoire de Marmande** car cette ville a un grand héritage médiéval. Nous nous inspirons des jardins des simples (les jardins de plantes aromatiques et médicinales du Moyen-Âge) pour construire ce projet.

Des bacs potagers peuvent également être installés dans de nombreux autres endroits dans le but de **reverdir le centre-ville** et l'espace public en général et contribuer à un meilleur cadre de vie. Les bacs potagers peuvent être installés dans les jardins des endroits administratifs comme la mairie par exemple, sur les ronds-points, aux arrêts de bus, sur les places publiques, dans les parcs, dans les cours des maisons de retraite et des écoles et les espaces verts.

### JARDINS fAMILIAUX DANS Le qUARTIeR De LA GRAVeTTe

Premièrement, des jardins familiaux peuvent être implantés dans le **quartier de la Gravette**. Les jardins familiaux sont des **parcelles de terrains individuelles** données par les collectivités locales ou via une association par exemple. Les personnes vivant dans le quartier pratiquent le jardinage pour leurs besoins personnels ou ceux de leur famille et ami.e.s et **ne peuvent pas commercialiser les produits**. Cela développe la résilience des habitant.e.s en ce qui concerne l'alimentation, **d'avoir accès à des produits à moindre coût**.

Ce projet d'agriculture urbaine permet de **valoriser l'inclusion sociale**, d'améliorer la santé mentale des habitants, tout en mettant l'accent sur le **principe de nature en ville**, qui entend aussi **améliorer l'esthétique des centres**. Ainsi, au-delà des bienfaits connus du jardinage de réduction du stress, de la possibilité de manger sainement, mais aussi de renforcer son activité sportive, notamment concernant les personnes âgées, la mise en place de jardins familiaux a également pour but de redynamiser les centres-villes, en les embellissant et en polarisant les populations, grâce à leurs couleurs vives et leur entretien dans des espaces rénovés et fleuris.



## JOURNéES De FORMATION eT D'INITIATION

Des journées d'initiation et des journées de formations peuvent être organisées par des professionnels ou des membres d'association dans le but de **promouvoir le projet, sensibiliser à l'agriculture urbaine**, le présenter aux habitant.e.s et le **faire connaître**. Les journées d'initiation et les journées de formation à l'agriculture urbaine peuvent avoir lieu dans des bureaux, les jardins et espaces verts des entreprises, les maisons de retraite pour les seniors, dans les centres aérés et les maisons de l'enfance, les écoles maternelles et primaires et enfin, dans la ferme pédagogique installée à la Fihole. L'aspect **intergénérationnel** est également très important. Il serait intéressant de mêler les différentes tranches d'âge pour permettre une **coopération entre tous.tes**.

De façon à promouvoir ces journées, une attention sera portée à la **communication orale du projet**, notamment à l'école et dans les centres aérés aux parents, lors de réunions dédiées dans les entreprises de la part du RSE, ou encore dans les maisons de retraite pour les personnes âgées. Concernant les journées d'initiation au sein de la ferme pédagogique, la communication se fera principalement grâce aux **panneaux lumineux des villes**. L'information circulera sous forme papier uniquement dans le **magazine de la ville**, que les habitants reçoivent directement chez eux.

## FINANCeMENTS

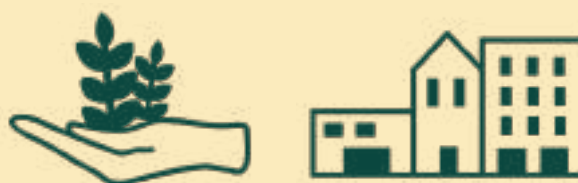
Les financements de ces projets peuvent être multiples. Pour une installation de bacs potagers dans l'espace public, nous pouvons répondre à des appels à projets. Les subventions publiques sont également une grande source de financements. Elles peuvent prendre plusieurs formes, elles peuvent venir de la région, de la ville, de l'agglomération, de la banque des territoires, de l'Etat ou de l'Europe.

De plus, si les projets d'agriculture urbaine peuvent s'intégrer au Projet d'Alimentation de Territoire de Val de Garonne, il pourra bénéficier de différents financements publics (aides des conseils départementaux et régionaux, aide de programmes nationaux, programme européen), grâce par exemple aux programmes nationaux pour l'alimentation et nutrition santé, les fonds européens FEADER, FEDER, FSE, TEPCV, le programme LEADER, etc.

Enfin, nous pouvons recourir à des fonds privés avec l'apport de subventions par des entreprises et des fondations privées.

## eN LIeN AVeC L'HABITAT

Le projet d'agriculture urbaine peut également être **lié à celui de l'habitat**. Ce dernier serait rendu attractif par la construction de **potagers partagés** dans des **jardins communs**, qui seraient situés au centre des habitations, pour donner l'**effet d'un forum vert**. Le but de ces espaces, en plus de **rendre l'habitat attractif**, serait de **promouvoir le partage** entre les habitants, en leur permettant d'**échanger les produits cultivés**, tout en garantissant un **entretien équitable de l'espace**. A cet "habitat vert", s'ajoutent alors des parkings vélos sur les balcons mais aussi dans les halls des résidences, de façon à **encourager l'utilisation du réseau de pistes cyclables** mis en place dans les villes.



## RéféReNCeS eT INSPiRATIONS

### bacs potagers dans les quartiers de logements sociaux :

En bas des tours de la cité rouge de Gennevilliers, des bacs potagers ont été installés. Les équipements, les graines et les outils sont donnés par le bailleur social I3F, il paye tout. 180m<sup>2</sup> de bacs potagers ont été aménagés, c'était auparavant du gazon. Les jardinier.ère.s sont des locataires volontaires, qui ont signé un contrat de bail. Avant que le projet soit mis en place, des volontaires ont fait la liste de tous les besoins et se sont occupés de faire connaître le projet aux autres locataires. Les bacs potagers en plus de produire des plantes, légumes et fruits qui sont consommés par les habitant.e.s permettent de **développer et créer du lien social entre les habitant.e.s du quartier.**



## RéféReNCeS D'AMBIANCeS

### Projet d'agriculture urbaine - Ville d'Ivry-sur-Seine, France



### Projet d'agriculture urbaine - Ville de Grenoble, France



## ACTeURS

Les acteurs de projets d'agriculture urbaine sont multiples, nous avons relevé notamment : le milieu associatif qui pourra apporter ses savoirs. Les animateur.ice.s qui pourront organiser les formations et les journées d'initiation. Les collectivités locales, quant à elles, fourniront les parcelles de terrain. Certaines écoles, centres aérés, entreprises et bailleurs sociaux pourront se saisir de cette opportunité pour sensibiliser l'ensemble de la population à l'agriculture urbaine.

## TeMPORALITé

Nous allons ici étudier la temporalité des projets d'agriculture urbaine. Il serait intéressant de mener une **étude d'impact** dans un premier temps. En effet, il faut tout d'abord **sensibiliser les citoyen.ne.s** à la question de l'agriculture urbaine autour de réunions citoyennes et des ateliers pour les enfants par exemple. Cela permettrait de faire un bilan de l'accueil du projet avant de le démarrer. Il est important d'**évaluer l'intérêt** des citoyen.ne.s, de **connaître leurs envies et souhaits** pour mener à bien ce projet. Il est ensuite important d'**émettre des hypothèses** des effets négatifs et positifs que ce projet pourrait avoir sur la ville. Ensuite nous pouvons **définir un budget** qui peut être alloué au projet selon les hypothèses trouvées. La préparation de la mise en œuvre du projet peut ensuite débuter. Des réunions d'acteurs peuvent être mises en place avec une définition des zones concernées par le projet, l'évaluation des besoins et équipements nécessaires pour chaque lieu et la mise en place de l'inventaire du mobilier urbain nécessaire également.

Ensuite, la phase de mise en œuvre du projet peut débuter. Des bacs potagers et parcelles de terre sont installés à des endroits stratégiques dans la ville. Ensuite, les journées d'initiation et de formation peuvent commencer, elles sont toutes en lien avec les espaces concernés par l'implantation des bacs potagers. Ces journées permettent d'encourager l'initiative citoyenne.



A la suite de la mise en place du projet de bacs potagers dans la ville et selon les premiers résultats du projet, le but est alors, comme nous l'avons précisé plus tôt d'impacter l'habitat en intégrant des espaces de potagers partagés dans les jardins communs des copropriétés, lotissements, résidences etc.

Enfin, la **phase d'évaluation** a lieu. Elle permet d'évaluer chaque projet en fonction de leur réussite, leur échec, mais aussi en fonction du retour des habitant.e.s. Le but de cette évaluation est de **mesurer l'écart entre les objectifs visés et les résultats escomptés**, en se basant sur des critères de pertinence, de cohérence, d'impact, d'efficacité, d'efficience, et de viabilité notamment. Le budget pourra alors être révisé selon ces conclusions.







## IV - Projet d'habitat innovant

L'innovation pour répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et sociaux



### Localisation et lien avec le diagnostic

L'un des enjeux majeurs des centres-villes de Marmande et Tonneins est de lutter contre la désertification des habitats. Aussi, pour occuper de nouveau les logements vacants, nous proposons un ensemble de travaux théoriques et innovants pour envisager une transition.

## INTRODUCTION

La **politique des villes** en matière d'habitat est d'une importance cruciale. Celle-ci doit sans cesse se renouveler pour convenir aux besoins des nouveaux habitants. Elle favorise leur installation dans les centres-villes plutôt qu'en périphérie, et ainsi **limite l'étalement urbain**. Aujourd'hui, les politiques en matière d'habitat doivent se tourner vers une plus grande résilience du bâti, notamment pour **faire face à la crise climatique**, mais doivent également se tourner vers la **favorisation du lien social** pour répondre aux **nouveaux enjeux de notre société**.



Nous prenons ici une définition large de l'habitat. Nous nous intéressons à tout **espace habité** par l'Homme, qu'il s'agisse de son logement, de son lieu de travail, de ses lieux de détente, etc. Nous considérerons également l'**espace urbain** des villes de Marmande et Tonneins comme un sujet à traiter car habité par l'Homme. Ainsi, dans le cadre du Projet Collectif nous avons défini **4 axes d'intervention à développer** dans les villes de Tonneins et de Marmande afin de redynamiser l'attractivité des centres-villes tout en favorisant la transition écologique.

Un **habitat durable** qui repose sur **quatre piliers principaux** : **l'écoconstruction, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'éco-gestion de l'eau et des déchets**. Ce sera le moteur de la ville résiliente attendue par les populations dans le futur.

Ces projets interviennent dans le cadre de l'idée d'**acupuncture urbaine** et ne sont en aucun cas à traiter comme de grands projets d'aménagements. Il s'agit de **proposer des interventions** à l'échelle des deux villes, une échelle locale et proche de ses habitants.

Ainsi, on remarque dans de nombreux cas un **attachement affectif** supplémentaire de la part des habitants pour leur **lieux d'habitation** lorsqu'il suit ces règles.

Dans certains cas, il sera nécessaire d'assouplir les réglementations pour permettre une plus grande flexibilité des réhabilitations dans le tissu urbain existant permettant ainsi de **favoriser l'adaptation du bâti aux besoins** et éviter la fuite des habitants vers les espaces périurbains. Cette flexibilité sera au profit de la **transition écologique** car elle favorise par exemple la création d'ouverture, modifiera les pentes de toits, ou encore aérera les cours intérieures au profit d'une aération naturelle des bâtiments évitant ainsi l'utilisation de climatiseurs.



## Rénovation des bâtiments existants

La **rénovation des bâtiments existants** est un axe majeur de notre intervention. En effet, la rénovation permet de **répondre aux attentes nouvelles** en matière d'habitat (espace extérieur, lumière, température, etc) tout en **préservant le bâti ancien et la richesse architecturale de Marmande et Tonneins**.

La rénovation passe par une **utilisation de matériaux renouvelables, locaux et écologiques** (paille, chanvre, bois etc). Ceci est nécessaire et permet de **favoriser l'économie locale**.

## Construction "positives"

La construction positive implique la prise en compte de **l'environnement** dans lequel s'implante le projet. En effet, un bâtiment à énergie positive ne peut être conçu qu'au regard de son **exposition** (bâtiment traversant, façades exposées au soleil, orientation des vents dominants), du climat dans lequel il se place, etc.

Les projets à énergies positives, c'est-à-dire des projets qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment sont à imaginer. Chaque bâtiment doit aujourd'hui envisager son **fonctionnement de manière autonome** afin de parer aux futurs défis climatiques.

L'objectif à terme est de **produire plus d'énergie** que nécessaire afin de pouvoir **compenser les besoins des autres bâtiments** voisins.

Toujours dans un objectif de transition écologique, il s'agit également de construire seulement si c'est nécessaire et sans alternative possible. La meilleure option étant la **rénovation et la réhabilitation** comme vu ci-avant.

La prise en compte de la **biodiversité** (intervention d'écologues, de paysagistes, etc) et le travail sur la trame verte, bleue et noire sont des éléments clés des continuités écologiques dans les territoires et notamment dans les villes. Créer des **corridors préservés d'un impact humain** trop important favorise la résilience des villes et s'inscrit pleinement dans les **objectifs de transition écologique**.

Enfin, lors de la construction il faut maximiser l'utilisation de matériaux de réemploi ou issus du recyclage. Les choix en matière de matériaux peuvent fortement contribuer au **développement économique** des acteurs présents sur le territoire. La paille par exemple est un matériau facilement récupérable chez les agriculteurs pour isoler les nouveaux bâtiments.





### favoriser l'habitat évolutif

Un habitat évolutif permet de donner la possibilité aux habitants de **moduler leur logement selon leurs besoins**. Par exemple, on peut ajouter une chambre, gagner de la hauteur sous plafond, agrandir le salon en faisant des travaux moindres. Ainsi le projet ne se traite plus comme une surface habitable mais comme un volume capable offrant **diverses possibilités d'aménagement**. Ce choix de construction prenant le parti de la qualité des volumes habitables, est modulable selon les souhaits de l'habitant et de l'évolution de sa famille. Ainsi, l'arrivée d'un enfant par exemple, n'oblige pas au déménagement.

Toujours dans l'idée de **l'évolution de l'habitat**, on a la possibilité d'imaginer des pièces intermédiaires entre deux logements que l'un ou l'autre des habitants peut louer selon le besoin. Leur mise en place nécessite des **communications entre les pièces** qui sont facilement condamnables. Ainsi on peut imaginer un mur non porteur entre deux logements offrant à la fois une isolation thermique, acoustique, une résistance au feu etc, mais qui en cas de besoin, est facilement modifiable.

Enfin, **mutualiser des espaces communs** (buanderie, espaces de travail, jardins etc) au sein des îlots permet de faire des **économies de moyens et de fonctionnement**. On remarque que l'engouement pour ces espaces partagés est plébiscité non seulement pour le gain de place mais également car il permet de tisser un lien social nécessaire à tout individu.

### Développer une politique de co-construction pour les nouveaux projets

La politique de co-construction est le fait de construire un projet en montant une structure au préalable, le plus souvent de type association, visant à débattre du futur bâtiment. Ce projet est porté par les futurs habitants, qui expriment leurs souhaits et votent chaque partie du projet. Pour mener à bien ce type de projet, il faut pouvoir **mettre en relation les différents acteurs** (constructeurs, architectes, collectifs d'habitants, institutions) de la ville, et ainsi favoriser l'expérience du projet.

On peut imaginer que les villes de Marmande et Tonneins pourraient avoir des **acteurs de médiations** dans ces projets afin de les porter sur la durée. On peut ainsi imaginer un comité permanent pour créer un think-tank renouvelant en permanence les expériences sur les nouveaux habitats.



## RéféReNCeS eT INSPiRATIONS

### Oasis la source à Argelouse (33)

Il s'agit d'un **habitat participatif en milieu rural**. Cette auto-construction est une rénovation d'une maison de 520m<sup>2</sup> par l'association "Les possibles d'un monde nouveau" qui en 2013 ont décidé de la réaménager en 5 appartements. Afin de sortir de la notion de propriété individuelle, l'association est l'entière propriétaire du lieu et des constructions (habitations et bâtiments) qu'elle loue aux résidents. Dans un second temps est prévue l'auto-construction écologique et économique qui comprendra des modules d'habitation en bottes de paille porteuses (chacun divisée en T1bis, T3, T4, T5) louées à prix équitable, un atelier de transmission des pédagogies et des savoirs, un ensemble culturel et social (bistro-brasserie, épicerie, boulangerie...), un atelier du bien-être, des bâtiments nécessaires à toutes les activités vivrières sur place (maraîchage, production d'œufs, de fromage, de miel, de spiruline, de plantes médicinales, de fruits, de semences, de jeunes plants...) et artisanales agricoles. En dehors des seniors et des enfants, chaque résident exerce son activité vivrière sur le lieu, parmi les activités agricoles, ou liées au lieu, et est salarié de l'association ou de la SCEA créée et gérée par l'association.



### “Ton bourg battant”

Projet créé en 2018 ce **dispositif d'innovation** a comme élément essentiel la concertation avec les habitants et les usagers du centre-bourg. Celle-ci peut prendre différentes formes : résidences en centre-bourg, ateliers d'urbanisme, chantier-participatifs, parcours urbains...

Ils ont lancé un workshop dans l'école d'architecture de Bordeaux pour imaginer la revitalisation de trois bourgs du Lot et Garonne : Bazens, Cancon et Monbahus. Accompagnés par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) ils ont pu mettre en œuvre avec les étudiants du workshop une **démarche citoyenne participative** via des publications, des journées d'échange et des concertations.

Leur but est de **réaliser un diagnostic global** comprenant les dimensions culturelles, sociales, économiques, paysagères, écologiques de chacune des communes. A la suite de celui-ci, des propositions d'une phase pré-opérationnelles sont mises en place par le biais de maquettes illustrant les différentes hypothèses suggérées.

En seconde phase les propositions seront approfondies sous forme de projets orientés sur la rénovation du bâti et la revalorisation des centres-bourgs.



### Projet « La Ruche »

Situé à Bègles, il est un complexe de 11 appartements créés sous le mode de **l'habitat participatif biosourcé**. Ainsi, Cette « ruche » met en valeur le **partage d'espaces communs** (comme visibles sur les photos ci-dessous). La réflexion concernant la forme, la taille et l'agencement des appartements s'est faite avec les futur.e.s locataires. L'ensemble des logements comporte une partie de matériaux biosourcés, notamment avec un « système constructif en ossature et bois et remplissage paille ». Un « second chantier » a été installé sur le lieu spécifiquement pour les habitants curieux de découvrir des techniques de construction. Ce type d'initiative permet sur le long terme de **promouvoir le réemploi et la réparation** des biens et matériaux, ce qui **permet de nombreuses économies** pour les habitants.



### RéféReNCeS D'AMBIANCeS

Projet d'habitat participatif  
- Ville de Montreuil, France



Projet d'agriculture urbaine  
- Ville d'Aurillac, France



### TeMPORALITÉS

Nous sommes conscients que les projets liés à l'habitat relèvent de longues temporalités. En effet leur mise en place ne peut être exécutée directement. Les concertations, les études de marché, la faisabilité, etc sont des étapes qui nécessitent du temps mais qui ne peuvent être ignorées sous peine de réduire l'ampleur de l'impact du projet sur le territoire. Ainsi, on estime que les **temporalités** des différents projets sont **comprises entre 0 et 5 ans**. Les rénovations thermiques des bâtiments, déjà partiellement entamées sur le territoire sont les plus faciles à mettre en application, les concertations d'éco-constructions quant-à elles sont les plus longues à mettre en place.



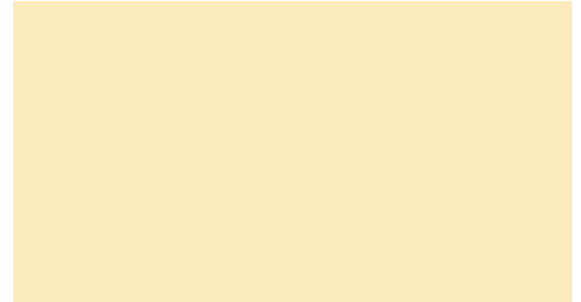
## ACTEURS

Comme présenté dans les références, les acteurs peuvent être individuels ou collectifs, une personne morale de droit privé ou public.

Aujourd'hui la politique du logement en ville passe généralement par les promoteurs et les investisseurs à qui la ville vend son foncier afin de développer l'habitat. Si la ville fonctionne de cette manière c'est souvent que le manque de subventions ne lui permet pas de générer par elle-même la production de logement, les bailleurs sociaux en sont des exemples.

Loin d'être l'unique solution, notre étude montre justement quelques alternatives détournant le modèle économique en modèle écologique et solidaire.

Tout d'abord les associations, ou toute personne morale de droit privée, peut acquérir un foncier pour y faire construire ou rénover des logements. Ce qui diffère les associations des promoteurs, c'est que la genèse de leur démarche réside dans des valeurs sociales, collectives, durables. Les étapes pour monter ce type de projet sont les suivantes : Après la constitution du groupe et du projet, il faut passer à l'élaboration du programme et de la forme, c'est-à-dire quel type d'habitat, les surfaces privées et communes, la recherche du site. Puis la question juridique et financière se pose. L'assistance d'un juriste ou notaire est ici incontournable pour mettre à plat les différentes options possibles au regard des objectifs que se donne le groupe, des contraintes et opportunités comparées des différents statuts envisageables (association à but non-lucratif, copropriété ou coopérative). Le choix d'un statut juridique est très souvent lié à un choix dans le montage financier. Deux logiques peuvent être adoptées : soit chaque ménage apporte en totalité la somme nécessaire au financement de sa partie en ayant recours à des emprunts individuels, soit un emprunt collectif est contracté et remboursé sur la base de redevances (loyers) payées chaque mois par les habitants. En ce qui concerne le choix du site, un partenariat avec les collectivités territoriales peut aider. Un fois la conception achevée avec l'aide d'un architecte ou d'un bureau d'étude, la construction peut avoir lieu, soit en déléguant à un maître d'œuvre, soit en auto-construction.



## FINANCeMENTS

Il existe une multitude de sources de financements en fonction des catégories de projets envisagés. Nous nous sommes intéressés ici aux sources retrouvées dans des projets similaires à ceux évoqués ci-dessus.

Tout d'abord, on retrouve les crédits d'impôts, Crédits au développement durable, éco-prêts à taux zéro ou encore l'ANAH : Programme Mieux habiter permettant d'améliorer les logements dans la mesure d'une rénovation écologique et durable. Ceci permet un réel enrichissement des propriétaires car le bien prend de la valeur et les coûts en énergie diminuent.

La banque des territoires, autre source de financement, permet de proposer des prêts à taux attractifs notamment dans les projets liés à la transition écologique du territoire, et en particulier pour les actions menées par action coeur de ville. Ceci permet aux villes comme Marmande et Tonneins de financer des projets visant à améliorer la qualité de vie de leur population.

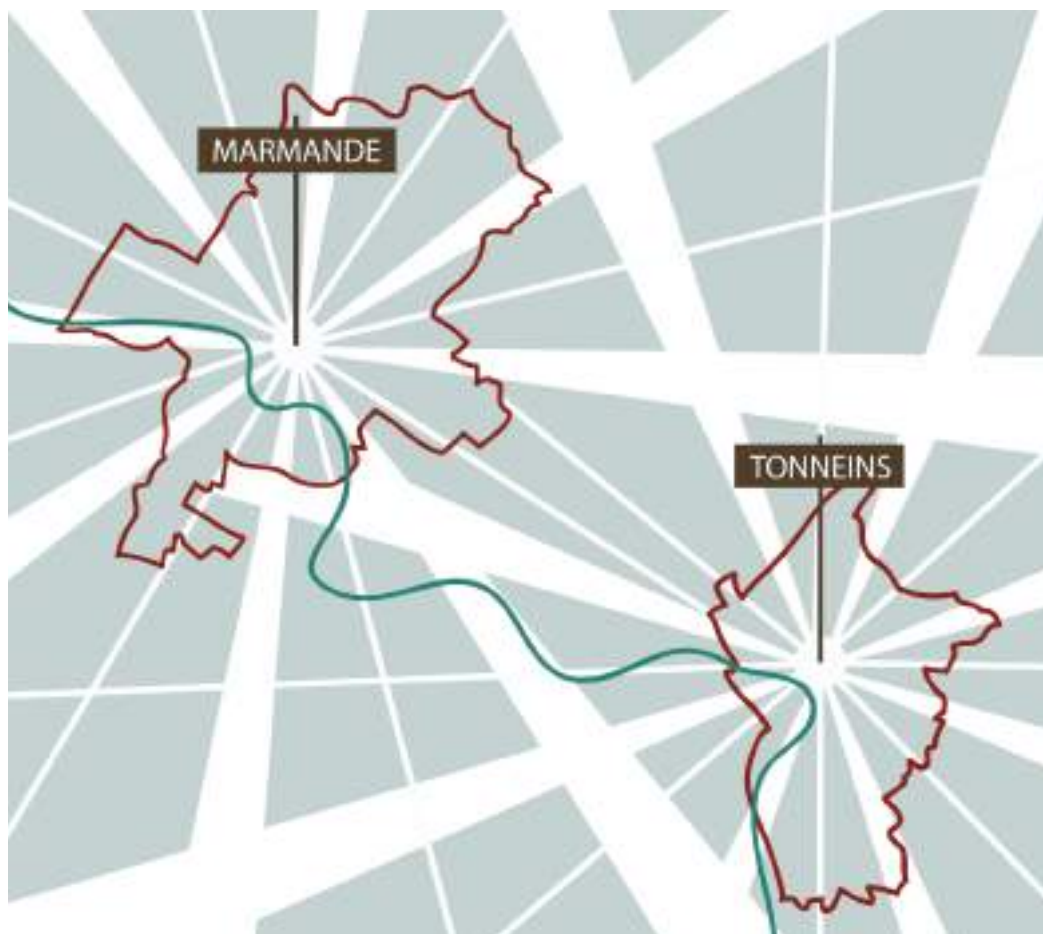
En ce qui concerne les habitats participatifs, un financement collaboratif existe, comme celui intitulé : les oasis. La Coopérative Oasis est le réseau de ces centaines d'écolieux.. Elle soutient les "oasis" en les outillant, en les accompagnant et en les finançant. Chaque citoyen peut s'associer à la Coopérative et y placer son épargne pour contribuer au développement des oasis.

## CONCLUSION :

Lors du diagnostic, nous avons su analyser et identifier **les atouts des villes de Marmande et Tonneins**. Ces territoires, entre ville et campagne, ont fait émerger un **fort potentiel agricole**; et se sont affirmés d'emblée comme des territoires nourriciers, permettant à ses populations de **manger local**.

Nous avons alors souhaité interroger l'attractivité de ces territoires au regard de ce potentiel agricole, en tentant de penser le **renouvellement des espaces publics** autour de différentes **temporalités**, selon la complexité propre de chaque projet et de leur mise en place, mais aussi selon les **publics visés**. Dans cette logique, il nous était fondamental d'identifier les résidents, et notamment les populations seniors, comme principales cibles de nos projets dans un premier temps, puis les nouveaux publics visés, les populations extérieures, dans un second temps.

Nous avons souhaité **tisser et renforcer les liens entre les villes et leur territoire**, afin de rendre les centres-villes plus **attractifs**, et donc permettre leur **revitalisation**. Ainsi, il nous a semblé essentiel de considérer le principe d'**acupuncture urbaine**, qui cherche à mettre en mouvement la ville, en la considérant comme un **corps vivant**, qui doit s'attacher à sa **continuité**.



Par conséquent, nous avons fait des **propositions de revitalisation des centres-villes** de Marmande et Tonneins autour de quatre thématiques liées à la transition écologique, que sont :

- **Les mobilités douces** : avec un projet de **pistes cyclables**, d'esthétique singulière et reconnaissable, comprenant les **boucles urbaines** qui s'étendent aux centres-villes de Marmande et Tonneins et qui permettent de relier les lieux d'intérêt comme la gare, la mairie ou encore les établissements scolaires ; et la **boucle rurale**, plus importante, qui englobe les boucles précédentes et passe également par la campagne et les villages alentour. Cette intervention favorise **l'emploi des mobilités douces** et incite à la **pratique du slow tourisme** afin de permettre la découverte du territoire pour les touristes et sa re-découverte pour les locaux.

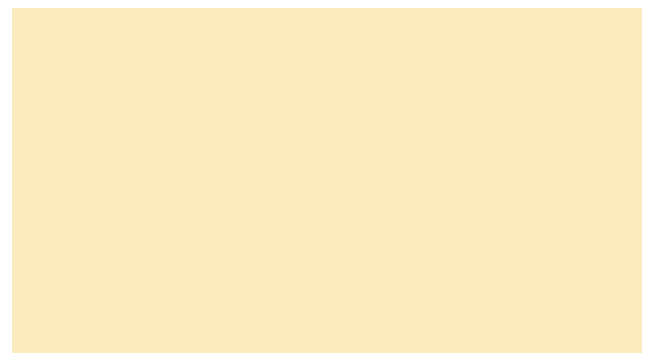
- **La ferme pédagogique** : le projet de ferme pédagogique intègre une **guinguette**. Ces projets sont développés dans le parc de la Filhole, véritable poumon vert de Marmande. Ils sont alors **adaptables et modulables en fonction des aléas du territoire**; le parc subissant de nombreuses inondations en hiver. En outre, la ferme propose des **ateliers pédagogiques** autour des animaux et de l'agriculture. En été, le parc accueille l'évènement musical national **Garorock**, permettant à la ferme pédagogique de proposer des **lieux de repos** aux usagers tandis que la guinguette propose les **produits de la ferme et de certains agriculteurs partenaires locaux**.

- **L'agriculture urbaine** : ce projet consiste à **redynamiser** le centre-ville des deux villes en s'intéressant à la question de la **nature en ville**. Cette initiative entend développer au sein des espaces publics, des entreprises, de la ferme pédagogique et des nouvelles formes d'habitats que nous proposons, des **jardins familiaux**, ainsi que des **bacs potagers**. Il entend **valoriser l'inclusion sociale, améliorer la santé mentale des habitants**, tout en mettant l'accent sur le principe de nature en ville, qui permet aussi de rendre les **centres esthétiques**.

Des journées de **formation et d'initiation au jardinage** sont organisées par des professionnels ou des membres d'association dans le but de promouvoir le projet et sensibiliser à l'agriculture urbaine.

- **L'habitat durable** : l'habitat doit permettre d'**attirer les habitants dans les centres-villes** afin de limiter l'étalement urbain et doit convenir aux besoins de nouveaux habitants. Les politiques en matière d'habitat doivent aujourd'hui se tourner vers une **plus grande résilience** pour faire face à la crise climatique et **favoriser le lien social**. Nous avons défini quatre axes d'interventions à développer : la **rénovation** de bâtiments existants, les **constructions "positives"** qui prennent en compte la biodiversité, favoriser **l'habitat évolutif**, c'est-à-dire donner la possibilité aux habitants de moduler leur habitation, et enfin développer une politique de **co-construction** pour les nouveaux projets.

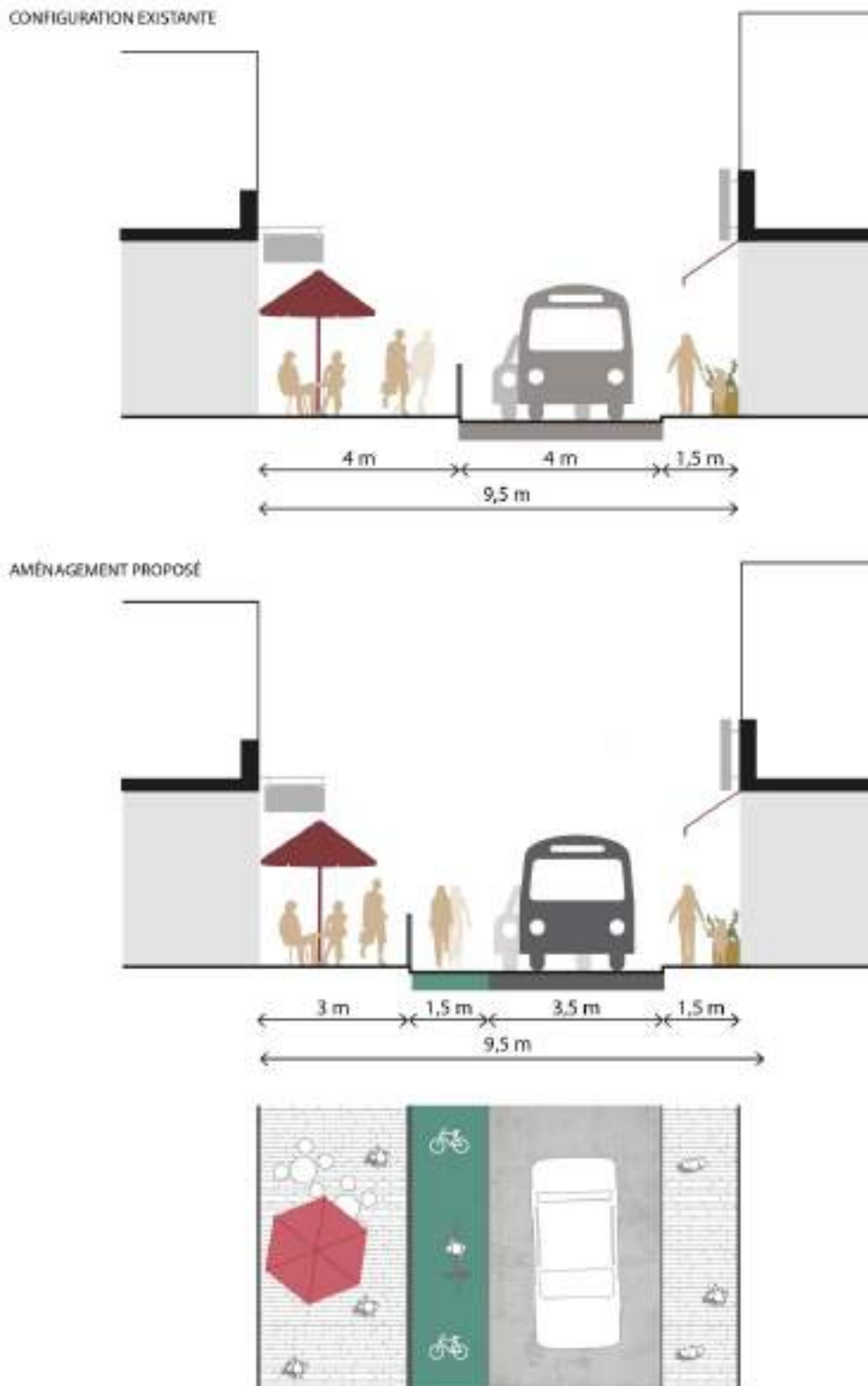
A travers la théorie de **l'acupuncture urbaine** qui comprend la ville comme un **ensemble vivant**, mais aussi grâce aux **réseaux** que nous souhaitons mettre en place entre habitat et agriculture urbaine, entre pistes cyclables et habitat, ou encore entre agriculture urbaine et ferme pédagogique, ces projets participent activement à **revitaliser les centres-villes de Marmande et Tonneins**. Nous avons souhaité **favoriser la présence humaine sur les territoires**, tout en mettant à l'honneur la **transition écologique**, de rigueur sur des espaces urbains attractifs en devenir.



## ANNexeS PISTeS CYCLAbLeS

### Annexe 1 :

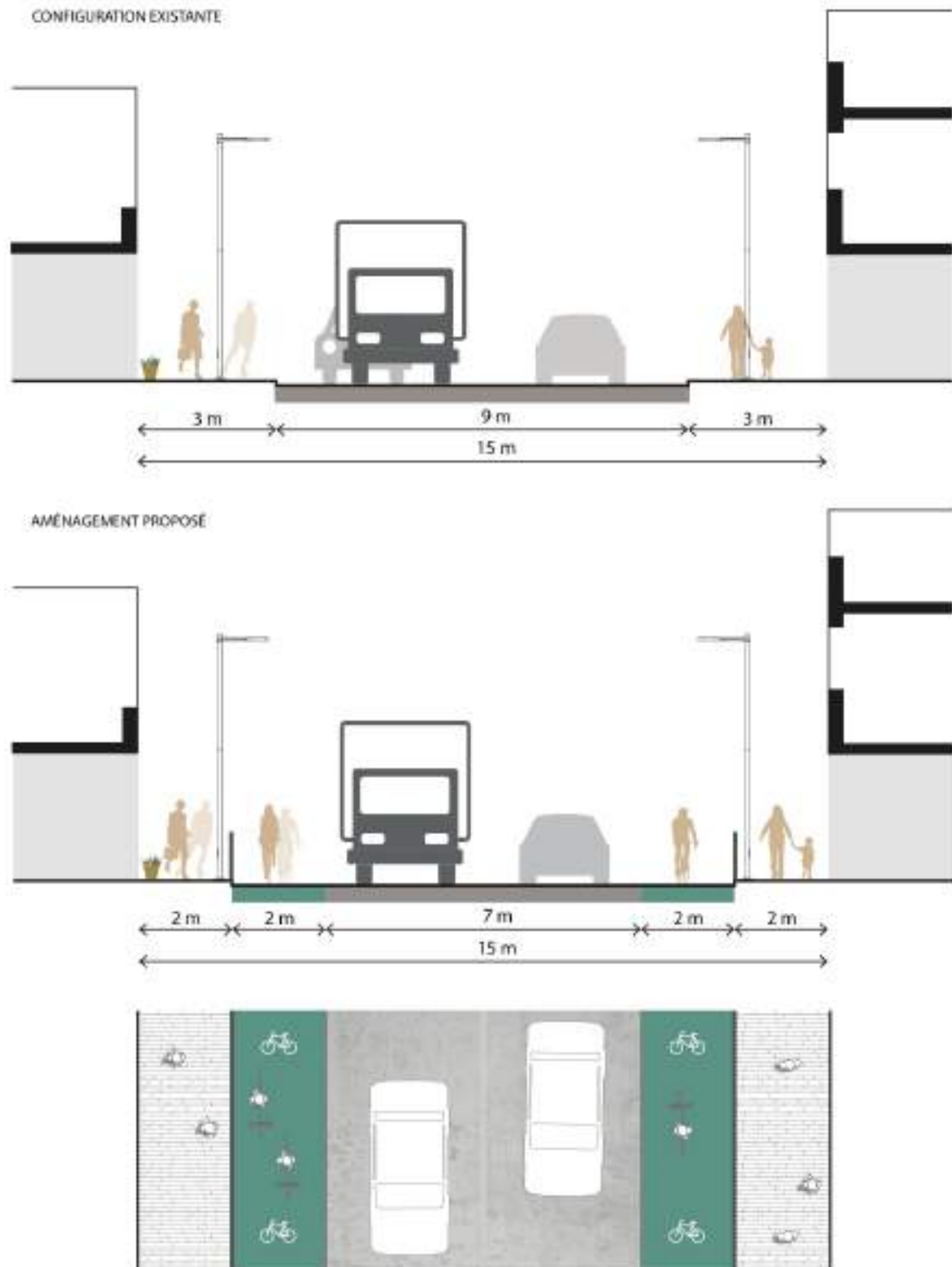
Proposition d'intégration de voies cyclables dans les centres-villes de Marmande Rue De La République. Vues en plans et en coupes



## ANNEXES PISTES CYCLABLES

### Annexe 2 :

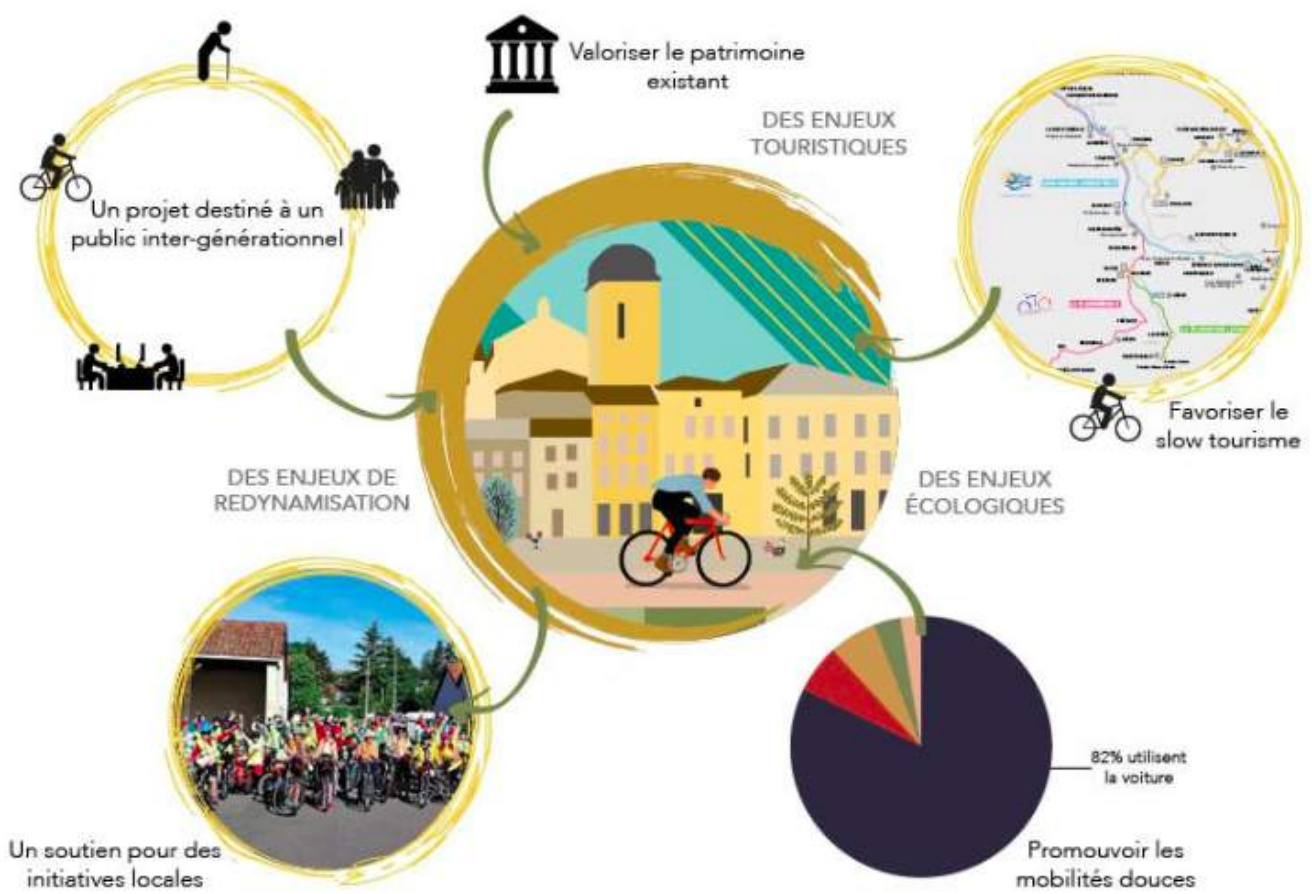
Proposition d'intégration de voies cyclables dans les centres-villes de Tonneins Rue Gambetta.  
Vues en plans et en coupes



## ANNexeS PISTeS CYCLAbLeS

### Annexe 3 :

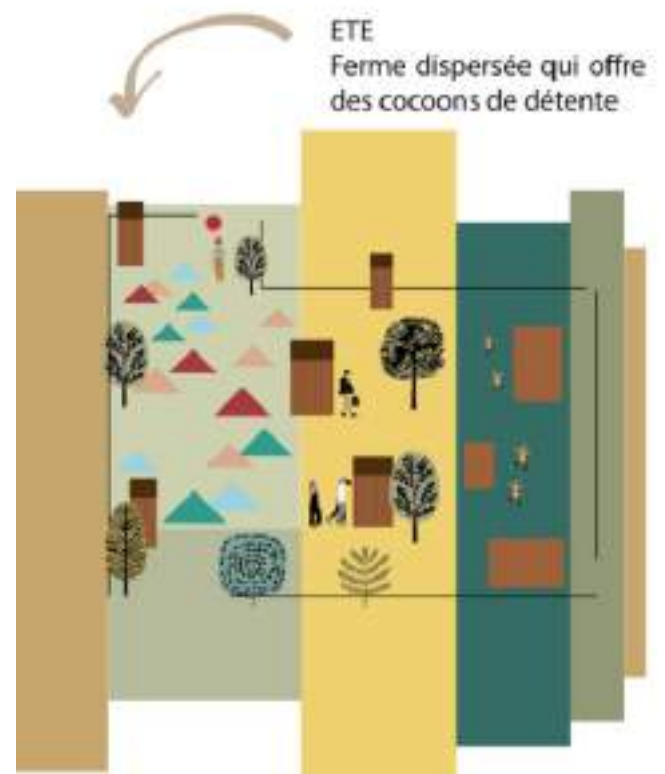
Plusieurs enjeux engagés afin de proposer un projet dynamique pour la revalorisation du territoire :



## ANNexeS LOISIRS À A FILHOLE

### Annexe 1 :

Une ferme adaptable et modulable



Faire des inondations un atout



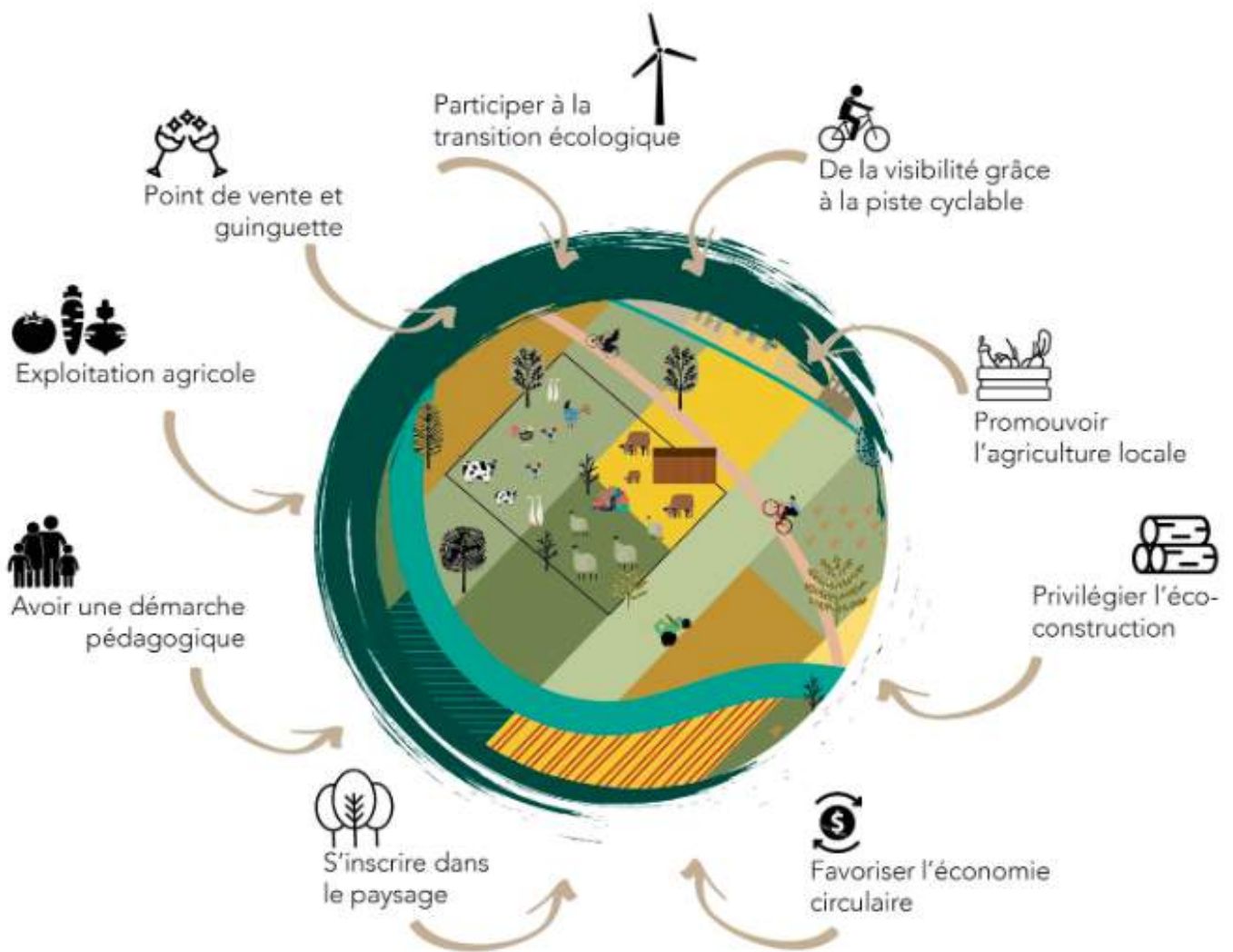
Inondations avant la mise en place des canaux

Inondations après la mise en place des canaux

## ANNEXES LOISIRS À A FILHOLE

### Annexe 2 :

De multiples enjeux sont mis en place pour la création de ce projet :





## ANNexeS AGRICULTURE URbAINE



### Annexe 1 :

Ciel Mon Radis est une entreprise qui installe des bacs potagers dans les locaux d'entreprise.

Ils mettent en place des bacs potagers collaboratifs en intérieur par exemple. Ils organisent également des événements en lien avec l'agriculture urbaine.



### Annexe 2 :

Des bacs potagers et jardins pédagogiques sont installés dans des écoles. Cela a été rendu possible grâce à un appel à projets lancé par le ministère de la transition écologique en novembre 2016.

1354 établissements scolaires ont été désignés comme lauréats de cet appel à projets.

### Annexe 3 :

Réseau de jardins partagés sur le territoire du Coeur Entre-deux-Mers :

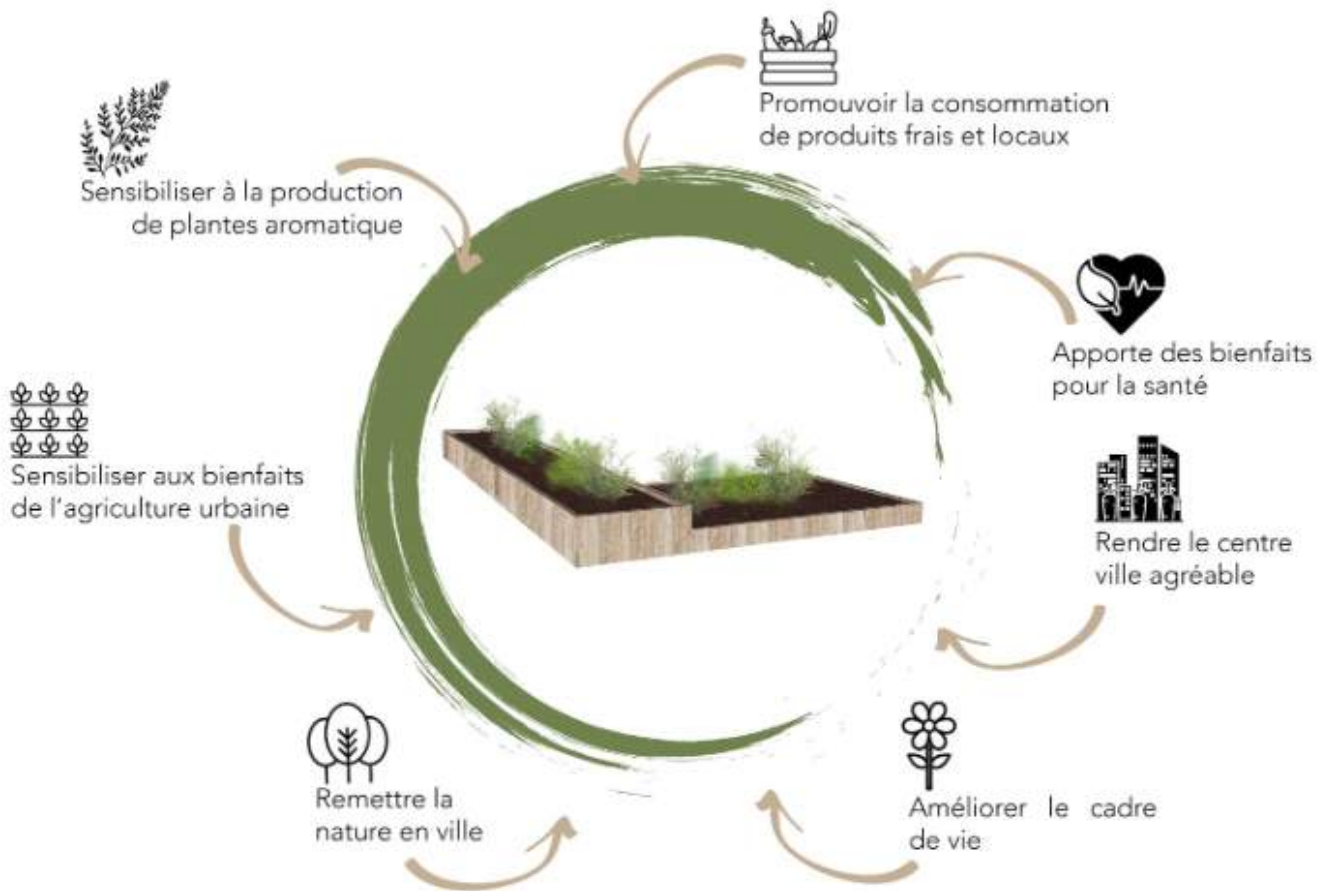
Cette initiative vient du Pôle Territorial dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial mis en place entre les cinq Communautés de Communes du territoire. Ce réseau doit permettre de mettre en place des journées portes ouvertes dans les différents jardins partagés, l'organisation de journées pédagogiques autour du jardinage ce qui permet d'attirer plus de personnes et de mutualiser les frais pour rémunérer les intervenant.e.s, et avoir accès au matériel nécessaire etc. Ce réseau permet de mettre en lien tous les habitant.e.s du territoire et d'établir des temps d'échanges.

Le réseau apporte du lien entre tous les habitants du territoire : étend et renforce la volonté premières des jardins partagés qui est de favoriser les rencontres et les échanges d'expériences.

## ANNexeS AGRICULTURE URbAINE

### Annexe 4 :

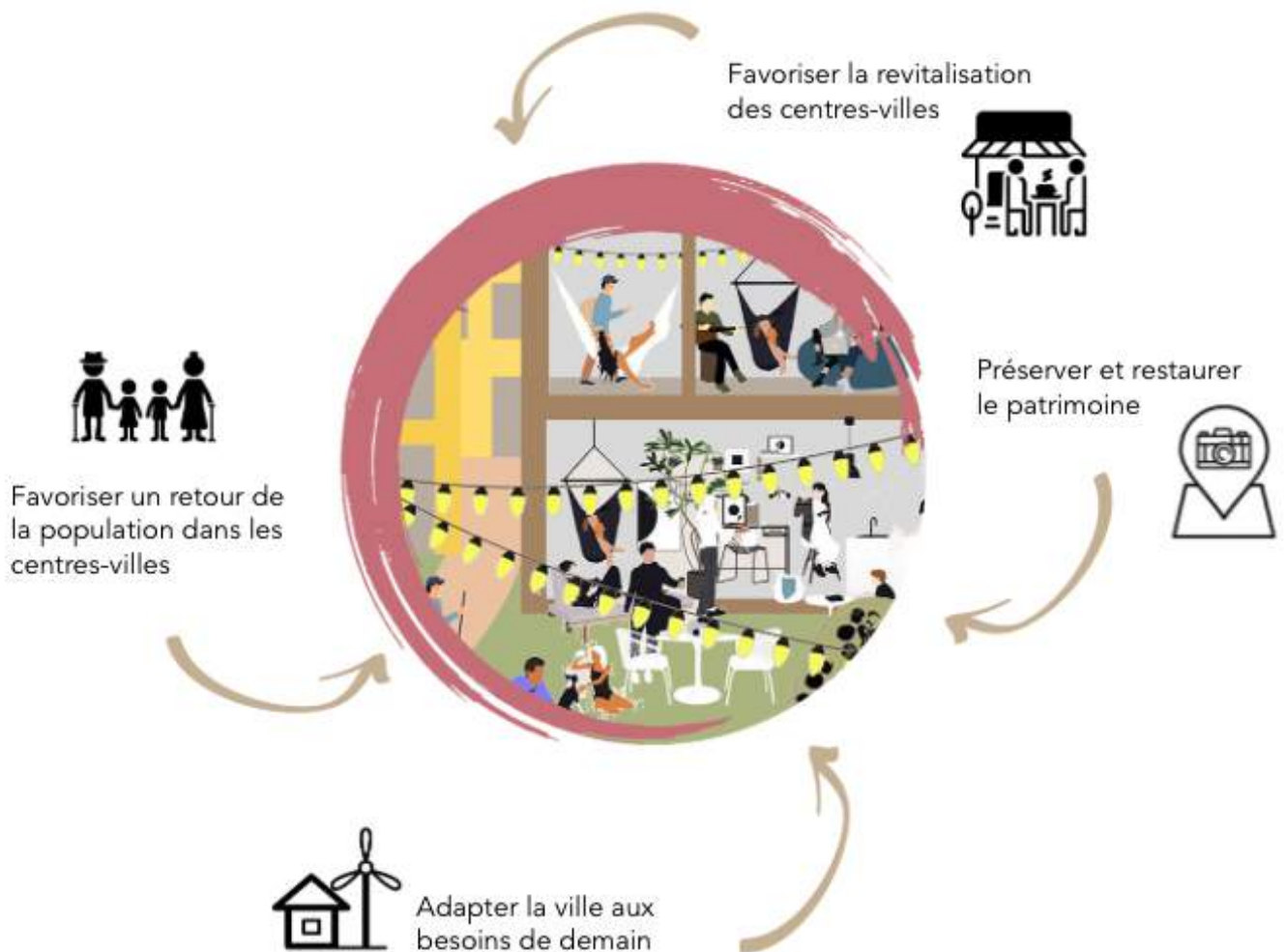
Les avantages des bacs potagers :



## ANNexeS HABITAT INNOVANT

### Annexe 1 :

Les différents enjeux du projet d'habitat :



## **bibLIOGRAPHIE :**

Bouchet-Blancou, Géraldine, « Préfabrication de l'habitat », Unithèque, décembre 2020.

Cardona, Aurélie, « Participer à la transition écologique de l'agriculture », Métropolitiques, 10 juin 2013. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Participer-a-la-transition.html>

Deleplace, Marie, « Le tourisme dans les villes moyennes : vers des politiques coordonnées », Métropolitiques, 9 décembre 2013. URL : <https://metropolitiques.eu/Le-tourisme-dans-les-villes.html>

Delpirou, Aurélien, « Action coeur de ville : une réponse en trompe-l'oeil à la crise des villes moyennes ? », Métropolitiques, 28 octobre 2019. URL : <https://metropolitiques.eu/Action-coeur-de-ville-une-reponse-en-trompe-l-oeil-a-la-crise-des-villes.html>

Deverre, Christian, Traversac Jean-Baptiste, « Manger local, une utopie concrète », Métropolitiques, 20 octobre 2011. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Manger-local-une-utopie-concrete.html>

Dupuy Le Bourdellès, Mikaël, Traversac Jean-Baptiste, « Villes moyennes, quelle stratégie pour les centres ? L'exemple de Châtellerauld », Métropolitiques, 18 janvier 2018. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Manger-local-une-utopie-concrete.html>

Lerner Jaime, Acupuncture urbaine, Paris, L'Harmattan, 2007, 119p

Maréchal, Gilles, Noel, Julien, Wallet, Frédéric. « Les projets alimentaires territoriaux (PAT), entre rupture, transition et immobilisme ? ». POUR, revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, GREP, 2019, Agriculture

Moutault, Raphaël, Quels outils et méthodes pour une gouvernance alimentaire dans les collectivités locales ? mémoire de master, université d'Angers, 28 août 2017

Poulain, Adrien, « Choisir l'habitat partagé, L'aventure de Kraftwerk », 5 avril 2018

Rupeka, Marika, « Le vélo dans les villes européennes : mentalités, pratiques et politiques urbaines », Métropolitiques, 5 octobre 2017. URL : <https://metropolitiques.eu/Le-velo-dans-les-villes.html>

Santamaria, Frédéric, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? », Cairn, n°223, 2012. URL : <https://www.cairn.info/revue-noroi-2012-2-page-13.htm>

Talandier, Magali, « Les villes moyennes, des espaces privilégiés de la consommation locale », Métropolitiques, 19 février 2014. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Les-villes-moyennes-des-espaces.html>

Tous urbains, « Villes moyennes, petites villes : déclassées ou mal gérées ? », Cairn, 2018. URL : <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2018-1.htm>



